

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1151 Décisions concernant les Ministères

n° 1151

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

13 septembre 1963

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1963

Date du numéro

30 septembre 1963

TEXTE INTÉGRAL

Le guide de 2° classe Mohamed Kassim de la 3° Compagnie de Milice à Ali-Sabieh, est licencié pour cause de suppression d'emploi et mis à la retraite à compter du 1er septembre 1963. L'intéressé qui totalise 19 ans de services effectifs dans la Milice est admis à faire valoir ses droits à l'allocation viagère annuelle en exécution de l'article 7 à l'arrêté 1252 du 16 novembre 1961 et de l'article 3 de l'arrêté n° 26/SPCG du 12 mars 1963; il sera libéré et rayé des contrôles de la Milice pour compter du 1er septembre 1963, il recevra le certificat de libération.